



AMP Aide à la Manipulation de Personnes

Durée :
7 heures

Effectif :
4 à 10 personnes

Public :
Toute personne travaillant dans des établissements de santé, des structures d'aides et de soins à la personne, des maisons de retraite, des structures d'accueil de la petite enfance (ex: crèches), amenée à manipuler une personne (adulte, enfant, nourrisson).

Prérequis :
Comprendre et parler le français.

Réglementation :
Art. R4541-8 CT

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de la gestuelle et les postures générant des pathologies.
- Acquérir une compétence gestuelle maximale en vue d'adopter les postures les moins contraignantes.
- Adapter l'ergonomie de l'aidant en fonction de l'autonomie de la personne.

Contenu

- Prévention des risques
- Réglementation
- Notions d'anatomie et physiologie
- Pathologies et atteintes de l'appareil locomoteur
- Gestes néfastes et postures à risques
- Principes de sécurité et d'économie d'effort (PSEE)
- Gestes et techniques d'aide à la manipulation de personnes

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- **Pédagogie** : Mise en pratique des différentes techniques à adopter.
- **Matériel** : Vidéoprojecteur, colonne vertébrale, mannequin « bebert » de manutention, vertèbres avec diverses pathologies, drap de glisse, disque tournant...
- **Encadrement** : Formateur PRAP 2S / Formateur CPS-ID

Modalités de suivi et d'évaluation

- **Évaluation** : Participation à l'ensemble des heures du cours et aux exercices pratiques.
- **Suivi** : Feuille d'émargement et attestation de fin de formation.

Recyclage

- Formation continue de maintien des acquis recommandée tous les 2 ans.